



KEYNECTIS

Communiqué de presse
Paris, le 18 octobre 2005

KEYNECTIS 1er industriel à recevoir l'attestation de qualification 'Prestataire de Services de Certification Electronique '

Pour relever le défi des programmes nationaux et européens touchant à l'identité et à la dématérialisation, KEYNECTIS, leader des services de confiance électronique **vient de passer avec succès le premier audit de qualification PSCE réalisé en France** - selon le schéma volontaire de qualification des Prestataires de Services de Certification Electronique découlant de la Directive Européenne de décembre 1999 sur un cadre communautaire pour la signature électronique et de sa transposition en droit français (décret du 30 mars 2001 et arrêté du 26 juillet 2004).

La qualification est selon la Loi, un « *Acte par lequel un tiers, dit organisme de qualification, atteste qu'un prestataire de services de certification électronique fournit des prestations conformes à des exigences particulières de qualité* ».

Démarche volontaire, l'obtention de la qualification est conditionnée au respect des **exigences relatives aux certificats électroniques qualifiés** et aux prestataires qui les délivrent. La qualification est la première condition à remplir pour bénéficier de la **présomption de fiabilité d'un procédé de signature électronique**.

KEYNECTIS a été audité en 2 phases : une revue documentaire exécutée courant août 2005, et un "audit sur site" effectué en septembre 2005.

Cet audit, réalisé sous la responsabilité de l'organisme de certification LSTI (<http://www.lsti.fr>), utilise plusieurs référentiels : au plan européen le document ETSI 101456 v 1.2.1 "Policy requirements for Certificate Authorities issuing qualified certificates" et côté français la norme AFNOR Z74-400 "issue de la traduction du document ETSI, ainsi que l'annexe de l'arrêté du 26 juillet 2004 "spécifications techniques relatives au prestataires de services de certification en vue de la reconnaissance de leur qualification".

Le périmètre audité concerne les services suivants identifiés dans le document ETSI 101456 :

- Gestion du cycle de vie des Autorités de Certification
- Gestion du cycle de vie des certificats qualifiés,
- Gestion du cycle de vie des supports sécurisés de création de signature électronique (SSCD), à savoir personnalisation de supports cartes à puce renfermant les certificats qualifiés, gestion des envois, mailers sécurisés,

Les résultats de l'audit sont positifs et KEYNECTIS doit recevoir dans les prochains jours :

- Le **certificat de conformité** de son système de management à la norme TS101546 (NF Z74 400) pour l'émission de certificats qualifiés au sens de la **directive européenne**,
- Son attestation de conformité par rapport aux exigences de la **réglementation française sur la signature électronique**, ce qui le rend de fait conforme aux exigences nécessaires aux pratiques de signature électronique telles que définies dans la PRISV2 (Politique de Référencement Intersectorielle de Sécurité) de l'ADAE.

« *C'est un long chemin que nous venons de parcourir, celui-ci n'est pas terminé pour autant mais nous sommes très fier du travail accompli par nos équipes et de la reconnaissance qu'il nous apporte*» affirme Jean-Yves FAUROIS, Directeur Sécurité et Qualité de KEYNECTIS.



KEYNECTIS

« Notre position d'opérateur national de services de certification repose sur la confiance que nous accordent nos clients et partenaires, ceci nous impose un devoir d'excellence et de transparence envers eux. Cette qualification attendue est le fruit de nos efforts dans ce sens pour toujours mieux servir nos clients ; c'est également une étape importante dans notre stratégie de développement de notre activité en Europe » conclut Pascal COLIN, Directeur Général de KEYNECTIS.

A propos de KEYNECTIS

KEYNECTIS est le premier industriel français de services de certification électronique. Sa mission est d'aider les entreprises ou administrations dans la sécurisation de leurs applications. Pour ce faire, KEYNECTIS bénéficie d'un centre de production de type *bunker* répondant aux plus hautes exigences de sécurité physiques et logiques (agrément des autorités gouvernementales et bancaires) et assurant la production des certificats électroniques (pièce d'identité électronique) pour le compte de ses clients. KEYNECTIS participe activement à des groupes de réflexion à dimension nationale ou internationale sur des utilisations émergentes du certificat électronique : signature électronique qualifiée, horodatage, facture électronique... Avec plus de 6 millions de certificats émis à ce jour, KEYNECTIS est aujourd'hui le leader français des services de certification électronique. Pour en savoir plus, <http://www.keynectis.com>.

Contact presse

Caroline DROBINSKI

KEYNECTIS

Tél. : + 33(0)1 53 94 22 00

Fax : + 33(0)1 53 94 22 01

caroline.drobinski@keynectis.com

